LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

CINQUIÈME ANNÉE. — N° 332

MARDI 28 NOVEMBRE 1899

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal : ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX et dans toutes les agences de publicité

Réponse à un critique

Le docteur Greffier, de Grenoble, délégué de la Fédération du Parti Ouvrier français de l'Isère au Conseil national, a bien voulu consacrer à mon livre, *l'Application du système collectiviste*, dans le *Droit du Peuple*, de Grenoble, une série de consciencieuses études, où à des éloges se mêlent quelques critiques.

Je voudrais pouvoir lui répondre de point en point dans une discussion approfondie : mais ce serait sortir du cadre d'un article. Je me bornerai donc, non *sans regret, à quelques observations générales.*

Les socialistes sont tous d'accord sur le but et sur la doctrine, et c'est beaucoup qu'une telle entente à la base même de notre action. Mais si on aborde le terrain de l'application, des divergences s'accusent. Et cela s'explique fort bien ; à son début notre parti devait se borner à la critique de la société capitaliste et à l'élaboration de la théorie collectiviste. Il n'a guère fait autre chose jusqu'à ce jour. Les questions de mise en pratique ne pouvaient se poser que plus tard. Elles n'ont donc encore été examinées que très sommairement, et, par suite, leurs solutions sont beaucoup plus indécises.

Il faut, cependant, pour que le parti socialiste soit en mesure de prendre le pouvoir, qu'un accord s'établisse dans son sein sur la méthode d'application aussi bien que sur les principes fondamentaux. *Cette nécessité, qui ne peut* être sérieusement contestée, justifie la conclusion de mon livre, à savoir qu'il est indispensable de créer un comité d'études socialiste, qui soit chargé de préparer les institutions de la société future. Faute de créer cet organe assez tôt pour qu'il remplisse sa mission, le lendemain de la révolution sociale serait le premier jour du règne de l'anarchie.

Voilà l'idée maîtresse de mon livre. Tout le reste ne vient que pour l'appuyer. Et quand je présente un projet d'organisation collective, c'est à titre d'ébauche, d'indication, de point de départ pour le comité d'études, et non comme une œuvre terminée et prête à fonctionner.

Cependant, si perfectible qu'il soit, ce travail est le fruit de plusieurs années *de recherches et de méditations.* J'ose donc dire qu'il est en mesure de repousser victorieusement la plupart des critiques qui peuvent lui être adressées à la suite d'un examen superficiel des questions qu'il soulève. Ces critiques, je les ai presque toujours prévues ; et quand j'ai passé outre, c'était en pleine connaissance de cause, et après avoir dûment pesé le pour et le contre.

Mes conceptions peuvent choquer sur tel ou tel point particulier celles d'un socialiste. Un autre socialiste trouvera à redire sur tel autre point. Un troisième présentera une objection contre une troisième partie. Chacun peut, comme le citoyen Greffier, croire que je suis dans l'erreur parce que je ne pense pas exactement comme ; mais si je réunissais dans une délibération commune tous les contradicteurs isolés que j'ai rencontrés, comme ils ne se trouveraient nullement d'accord entre eux dans leurs critiques, j'aurais presque invariablement sur chaque article l'unanimité moins une voix.

C'est donc dans l'ensemble, et non dans les détails, qu'il faut examiner mon ouvrage pour le juger équitablement. J'ai précisé *non* pas ce que sera, *mais* ce que pourra être la société collectiviste. Mes solutions forment un tout coordonné. *C'est un monde nouveau,* profondément différent du milieu actuel, que je présente et que je fais agir. La seule manière de prouver que je me suis trompé, c'est de m'opposer un ensemble meilleur.

Ainsi, Greffier trouve dans tout mon livre la trace d'un esprit autoritaire et centralisateur qu'il blâme parce que, sorti des rangs du parti radical, il a conservé, à son insu peut-être, les traditions libertaires et autonomistes qu'à défaut du programme économique ce parti présentait au suffrage universel. Eh bien ! que Greffier dresse un contre-projet d'organisation socialiste sur les bases qu'il préfère aux miennes. Une telle œuvre n'est pas au-dessous de son talent. Le public socialiste fera son choix entre les deux systèmes.

Mais j'ai bien peur qu'en *livrant tout* à des groupes locaux ou corporatifs, sans lien sérieux avec l'organe administratif *central,* Greffier ne nous mène droit à l'anarchie en croyant aller au collectivisme. Et, puisqu'il croit s'appuyer sur la haute autorité de Jaurès, je ne commets pas d'indiscrétion en lui apprenant que Jaurès lui-même m'a déclaré, lorsque j'ai appelé son attention sur ce point, que la production centralisée était seule possible au début du collectivisme, qu'il avait écrit pour une période plus lointaine, et qu'il acceptait sans réserves mes solutions.

Guesde est plus ferme encore dans cette opinion : il considère avec raison, l'organisation corporative de la production comme une nouvelle forme de la concurrence, et il la repousse nettement.

Le socialisme n'est pas l'amplification démagogique du radicalisme. Il n'a pas la *prétention* de donner, du jour au lendemain, à un laboureur ou à un ouvrier d'usine, les capacités et les fonctions *d'un ingénieur ou d'un homme d'Etat.* Il se refuse à livrer le présent et l'avenir aux foules inconscientes et versatiles qui se laissent si facilement duper par les charlatans boulangistes et nationalistes.

Il donnera aux travailleurs un bien-être matériel complet, avec beaucoup plus de liberté qu'ils n'en ont jamais eue. Mais il ne possèdera pas par destructions aveugles. S'il brise l'organisation sociale actuelle, ce sera pour lui en substituer une meilleure, et *non* pour ouvrir une ère chaotique et régressive. Dans sa première période, notamment, *il devra être fortement* armé contre les ennemis du prolétariat qui revêtiront toutes les formes pour le renverser. Il faut avoir le courage de dire tout haut ces vérités si nous voulons nous éviter un jour d'amères déceptions.

Que le citoyen Greffier y réfléchisse; qu'il consulte au besoin les guides autorisés du parti; il verra que c'est sa manière de penser et non la mienne qui constituerait une *hérésie* si nous reconnaissons des dogmes immuables au lieu d'une simple doctrine. Il fera une part moindre aux idées absolues pour tenir *un plus grand compte des faits, et il* approchera de la vérité.

Lucien DESLINIÈRES.

Quoique non encore entièrement remis de l'indisposition qui l'a obligé d'interrompre son service, notre Rédacteur en chef nous prie d'annoncer qu'il reprendra demain sa collaboration régulière.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

L'*Officiel* vient de publier le décret de convocation des électeurs sénatoriaux soumis au renouvellement triennal.

Les conseils municipaux sont convoqués pour le 21 décembre, à l'effet de nommer leurs délégués.

Les départements dont les sièges sont renouvelables et qui composent la série ou série C comprennent la liste par ordre alphabétique des départements qui vont de l'Orne à l'Yonne inclusivement.

Cette série comprend également le département d'Oran, en Algérie, et l'Inde française. Pour cette dernière colonie, les électeurs ont été convoqués, il y a quelques jours, pour le 7 janvier. Aucun décret ne modifie cette date jusqu'ici.

Sont également convoqués le 28 janvier pour l'élection des sénateurs et le 21 décembre pour la nomination des délégués, les six départements des Hautes-Alpes, des Ardennes, du Cantal, du Finistère, de la Loire-Inférieure et de la Nièvre qui, quoique non *compris dans la série renouvelable,* ont des sénateurs à élire par suite de vacances de sièges ou d'attribution de sièges d'inamovibles.

Nous rappelons que les sièges vacants par décès sont ceux de M. Chaix (Hautes-Alpes), Tirman (Ardennes), Devès (Cantal), Halléguen et Savary (Finistère).

Les départements qui ont à recueillir des sièges d'inamovibles sont ceux de la Loire-Inférieure (siège de M. Chesnelong) et de la Nièvre (siège de M. Scheurer-Kestner).

En outre, la Savoie, qui est comprise dans la série sortante, ayant acquis un siège d'inamovible (celui de M. Albert Grévy) et qui n'avait jusqu'ici que deux sénateurs, en aura trois désormais.

Si l'Inde française et la Guadeloupe restent convoquées pour le 7 janvier, il y aura 99 sénateurs à élire le 28 janvier.

LE MAGOT DES FROCARDS

Bonne foi cléricale

Nous avons publié hier, à titre d'information et sans en croire un mot, le jésuitique démenti opposé par la *Croix* au document officiel paru dans le *Figaro*, relativement aux 1,800,000 francs trouvés dans le coffre-fort du P. Hippolyte, *alias* Saugrain. — Hippolyte de son *petit nom pour les bonnes dévotes.*

Le rapport publié par le *Figaro* constitue un faux, s'écrie la *Croix*, plus alarmée encore que scandalisée.

Et elle ajoute — comme nous le disions hier : « Le P. Hippolyte affirme qu'il n'a été rédigé qu'un seul procès-verbal dans sa cellule. »

Le *Figaro* écrit à ce sujet :

« Le procès-verbal de M. le commissaire Péchard se compose de deux documents qui, en réalité, n'en font qu'un. L'un des deux, la fin de perquisition, ce dernier donnant à l'ensemble du procès-verbal sa valeur légale. La *Croix* a donc absolument raison de dire que le P. Hippolyte n'a signé qu'un seul document, le *document* authentique le tout. Il n'est d'ailleurs jamais précité autrement.

Pour éviter toute contestation, pour présenter un document absolument complet, indiscutable, nous reproduisons à nouveau, dans la forme même où il a été transmis par M. le commissaire Péchard, le procès-verbal dans son entier, en rétablissant un passage intermédiaire dont l'intérêt nous avait paru nul, que nous avions supprimé hier en l'indiquant par des points, et qui n'avait trait qu'aux visites des cellules.

La « Croix » ni aucun de nos *aimables* confrères ne pourront pas dire que nous ne faisons pas largement et loyalement les choses. »

Nous donnons ci-dessous le passage du procès-verbal que le *Figaro* avait jugé inutile de publier hier.

Il a pour nous un intérêt tout particulier, puisque parmi les bons pères qui y sont mentionnés, plusieurs appartiennent à notre région. Voici ce texte :

« Dans une galerie située au-dessus de la chapelle, où se trouvent les cellules des Pères et Frères « assomptionnistes », résidant rue François Ier, n° 8, soit à titre temporaire, soit à poste fixe, nous procédons, dans chacun de ces locaux, à une perquisition qui ne nous fait découvrir aucun document susceptible d'être retenu.

Nous visitons ainsi les cellules suivantes :

N° 50, occupée par Vande Woorkuyse (Félicien), en religion P. Félicien, 35 ans, **né à Saint-Omer (Pas-de-Calais)** ;

N° 51, servant de cabinet de travail au P. Félicien ;

N° 52, occupée par M. Protin (Séraphin), en religion P. Séraphin, âgé de 23 ans, **né à Fillièvres (Pas-de-Calais)** ;

N° 53, occupée par M. de Mul (Arthur), en religion P. Géraldy, 19 ans, **né à Lille** (Nord).

N° 54, occupé par M. Bertrand (René-François), en religion P. Bertrand, 25 ans, né à Sahune (Drôme) ;

N° 55, inhabitée ;

N° 56, occupée par M. Michel, en religion P. Valery, 24 ans, né à Limours (Seine-et-Oise);

N° 57, occupée par M. Beaurain (Paul), en religion P. Liévin, 23 ans, **né à Henchien (Pas-de-Calais)** ;

N° 58, inhabitée ;

N° 59, occupée par le P. Barnabé, employé comme cuisinier et en ce moment absent ;

N° 60, occupée par le P. Macaire. »

En somme, il est manifestement établi, par un document authentique signé du commissaire de police Péchard et par le père Hippolyte, qu'une somme de 1,800,000 francs avait été trouvée dans l'officine de la *Croix*.

Les démentis aussi jésuitiques qu'intéressés des bons pères ne changent rien à la réalité.

CHRONIQUE

BLESSÉE AU CŒUR

Cela était arrivé comme cela arrive toujours : la jeune fille s'était laissée séduire par un *amoureux qui l'avait abandonnée.*

Fille d'un modeste employé des bureaux du chemin de fer de l'Ouest, elle avait reçu une assez bonne éducation ; ses parents s'étaient saignés aux quatre veines, comme on dit vulgairement, pour l'amener à son brevet ; on avait espéré que le diplôme obtenu elle pourrait trouver un emploi dans une des nombreuses écoles de la ville de Paris.

Mais il n'y avait pas eu moyen. Songez donc, il y a cinq cents demandes pour une place et le père, à cause de ses fonctions d'employé ne faisait parti d'aucun *comité* électoral. Aussi pas d'influence, et pas d'influence, pas de place pour la malheureuse brevetée.

Elle attendait depuis deux ans dans cette oisiveté mauvaise conseillère. En face du petit logement qu'elle occupait avec ses parents, au cinquième de la rue de Clichy, habitait un chef de rayon du *Printemps*, joli garçon, aux manières aisées. Il la remarqua, lui écrivit, *lui dit qu'il l'aimait ; la pauvre enfant* le crut et le beau séducteur déménagea au terme suivant...

En apprenant le grand malheur qui venait frapper sa fille, le père la chassa ; elle se réfugia dans une maternité où elle devint mère d'un beau garçon blond comme les blés. Incapable de travailler, elle dut subir la loi fatale de tant d'autres et elle prit rang dans l'armée galante ; elle avait une excuse, elle voulait élever son enfant. Il cachant avec soin sa naissance ; payant sa pension chez une dame qui tenait une institution de tout petits garçons, où elle l'avait mis pensionnaire.

Elle se disculpait à ses propres yeux par le but qu'elle poursuivait : faire de son fils un brave homme.

***

Cinq ans se sont écoulés.

Nous sommes au jour de l'an.

Nous voici dans le coquet entresol occupé par la mère dans une des rues neuves, voisines du parc Monceau. La mère est encore couchée.

Pan ! pan !

— Entrez.

Une ravissante tête d'enfant paraît dans l'entre-bâillement de la porte, une voix joyeuse crie :

— Petite maman bébé te souhaite la bonne année.

A ces douces paroles, une jeune femme ouvrit les yeux, s'étira paresseusement et se soulevant à demi *sur ses oreillers de dentelles*, contempla un instant le bambin bouclé qui est venu l'arracher à son sommeil.

— **C'est toi, mon petit Marcel ?**

Il s'était approché à petits pas tout près de sa mère et il la regardait dans son coquet négligé de nuit, dans sa chemise de fine batiste ornée de nœuds de rubans.

Il y avait si longtemps qu'il n'avait vu sa mère dans l'intimité de la chambre ; il couchait loin d'elle dans son petit appartement à lui, avec Nanette, sa bonne, qui tous les matins l'habillait et le conduisait à sa pension de bébés.

La, Marcel restait jusqu'au soir, on venait alors le chercher pour dîner, mais il prenait ses repas tout seul, excepté le dimanche pourtant où il restait à la maison, toute la journée, avec sa mère.

Ah ! ces dimanches comme il les attendait avec impatience, il se sentait heureux, se trouvait bien, puis sa maman se montrait si aimante, si bonne pour lui.

Ce jour-là elle voulait l'habiller elle-même et elle passait des heures entières à rouler sur ses doigts blancs et fuselés ses boucles blondes.

Elle le faisait manger, et commandait pour lui à la cuisinière un menu spécial de tout ce qu'il aimait ; elle jouait avec lui à la cachette, au tambour, elle se roulait sur le tapis moelleux, cabriolant pour le voir rire. Ah ! comme ils s'aimaient tous deux.

Aujourd'hui il avait l'air tout pensif. Il la regardait toujours ne sachant plus que dire, puis il se mit à faire une belle révérence, et d'une jolie voix futée il commença :

> C'est aujourd'hui le jour de l'an,
> Vite petit, un compliment
> Pour le papa, pour la maman.

Mais tout à coup il s'arrêta embarrassé ; Non dit-il, pas pour le papa, rien que pour la maman. A l'école, la demoiselle m'a expliqué qu'il fallait dire comme cela.

Et ses deux grands yeux s'attachant sur sa mère semblaient l'interroger. Leurs regards se rencontrèrent, mais devant ce front candide, la mère baissa les yeux et sa poitrine se contracta, soulevée par un soupir.

L'enfant, assombri, continua son petit compliment. Quand il eut terminé, la jeune femme l'attira *près* d'elle et le serrant convulsivement le couvrit de baisers, lui répétant tout bas :

— Tu l'aimeras toujours ta pauvre maman, n'est-ce pas, mon ange ?

— Oh ! oui, répondit Marcel !

Il appuya la tête sur le cou de sa mère et la câlinant doucement il ferma les yeux.

Dans cette chambre luxueuse, capitonnée comme un nid tendre de soiries chatoyantes, ils formaient vraiment tous deux le groupe le plus exquis que jamais sculpteur ait rêvé.

Ce fut elle qui se dégagea la première pour sonner. Une bonne répondit à *son appel.* La jeune femme ne fit qu'un signe, signe convenu sans doute, car la camériste s'éloigna aussitôt pour reparaître bien vite avec une grande et magnifique boîte. Elle la déposa sur le lit et se retira.

Alors, joyeusement, la mère ouvrit la malle à surprises et comme sous un coup de baguette de fées apparurent mille jouets divers.

— *Tiens, mon chéri, vois donc le beau* polichinelle, et elle présentait à l'enfant un superbe bossu costumé de satin à chamarrure d'or.

— Cette trompette, est-elle assez brillante, et ce chinois jouant du tam-tam, hein ! qu'en dis-tu ?

Marcel regardait toutes ces merveilles d'un air distrait, on eut dit un petit homme rêveur.

La *mère* heureuse poursuivait toujour tirant les joujoux un par un.

— Vois donc cet éléphant, il marche tout seul; tiens, avec cette clef *on le monte*, il remue sa trompe et fait deux fois le tour d'une chambre.

— Voilà également un superbe cab, le cocher est même sur son siège ; est-il assez nature, ce bonhomme-là.

Elle s'arrêta inquiète et considéra un instant l'enfant.

— **Mais tu ne dis rien, n'es-tu pas content, ta petite mère n'a-t-elle pas réussi, dis,** parles, demande, je t'achèterai tout, tout. *Pourquoi* aurais-je de l'argent si ce n'était pour te faire plaisir. Te voir sourire, te sentir heureux, cela me paie de bien des peines, ajouta-t-elle tristement.

Marcel se sentant pressé, se fit plus câlin, il approcha sa tête blonde tout près, tout près de sa mère et, à voix basse, comme dans un souffle, il murmura :

— Je suis content, bien content d'avoir une maman comme toi, mais ce que je voudrais, c'est un papa. A l'école, ils en ont tous des papas ; oh ! dis petite mère veux-tu me donner un papa pour mes étrennes.

La pauvre femme cacha son visage sur l'épaule de son enfant et d'une voix oppressée elle répondit :

— Tu n'a pas de papa, mon Marcel... il... il est mort.

— Mort ! répéta le petit, joignant ses menottes. Je dirai ce soir ma prière pour lui.

Une larme s'écrasa sous la paupière de l'enfant, pendant que la mère toute tremblante n'osait plus le presser sur son cœur.

Marie-Louise NÉRON.

AU PAYS NOIR

Les Élections des Délégués mineurs

En matière d'élections, il est d'usage de ne laisser pénétrer dans les salles de vote que les électeurs inscrits sur les listes électorales se rattachant au scrutin du jour. Il n'en est pas de même pour celles des délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.

M. Yves Guyot, ancien ministre des Travaux publics, n'a eu confiance ni dans le maire qui préside les opérations électorales, ni dans les assesseurs qui sont des ouvriers. Cependant, à défaut de cartes électorales, le bureau a seul le droit de s'assurer de l'identité des électeurs.

L'ancien ministre a néanmoins pensé « qu'en outre des règles ordinaires sur la police du vote et de celles concernant le [illegible] des électeurs on doit admettre, dans la mairie, l'exploitant ou ses représentants tels que les ingénieurs et maîtres mineurs ». Ce ne serait que demi-mal si les compagnies n'envoyaient qu'un ou deux employés ; mais elles savent à merveille tirer parti de [illegible] qui se sont glissés dans la circulaire ministérielle tels que les [illegible] qui n'ont absolument rien à faire que d'exercer une pression en faveur des candidats de la mine.

La protestation que nous publions ci-dessous édifiera nos lecteurs sur les intentions criminelles de certains exploitants :

« Je soussigné Lohez (Louis), deuxième adjoint au maire de Mazingarbe, faisant fonctions de président du bureau de vote aux scrutins des 10 et 31 mai 1896 certifie avoir constaté le fait d'embrigadement *des ouvriers sous la conduite de porions* pour se rendre au scrutin. »

« J'affirme, en outre, au scrutin du 31 mai, avoir été forcé, devant l'envahissement de la mairie, par des employés, dont beaucoup étaient étrangers à la commune, de suspendre les opérations électorales par trois fois différentes. »

L'application des pénalités inscrites à l'article 10 de la loi sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs contre ceux qui portent atteinte à la liberté électorale ferait vite rentrer sous terre la morgue des potentats de la mine.

Les parquets n'ayant de sévérité que pour les déshérités de la fortune, les faits scandaleux, cités plus haut, se renouvellent à chaque élection. Ce qui m'étonne c'est qu'à défaut de justice, de la part des magistrats, nous n'ayons pas encore eu le regret de voir la justice populaire se manifester dans quelques coins du Pas-de-Calais.

Qui sait si la campagne qui se poursuit en ce moment chez nous par les anarchistes n'aboutira pas à ce résultat.

Le ministre des Travaux Publics, M. Baudin, essaye de parer au danger en limitant à deux le nombre des employés admis à surveiller les opérations électorales. Puissent, dans l'intérêt de la paix, ses circulaires et ses ordres être exécutés par les quelques vautours qui déshonorent l'exploitation houillère.

Dans tous les cas, les préfets seront rendus responsables si, de par leur complicité, des désordres surgissent le jour des élections.

Advienne que pourra : nous ne sommes pas décidés à tolérer cette année, ce qui nous a été imposé, par la force, aux élections de 1896.

BASLY.

Un endroit où l'on s'amuse

Les dernières audiences de la Haute — dernières en date bien entendu, car nous en verrons encore pour de longs jours — ont été d'une gaieté folle, hilarantes comme un vaudeville *bien troussé,* échevelées comme une comédie moderne.

Si la fantaisie et l'humour viennent à disparaître de ce triste monde sublunaire, on les retrouvera dans l'enceinte du Luxembourg. Aux hypocondriaques et aux atrabilaires les médecins ordonneront bientôt, pour tout remède : une séance de *la Haute-Cour.*

Les saillies et les ripostes des témoins ne *sont pas, à la vérité, toujours marquées* au coin de l'atticisme le plus délicat, mais il ne faut pas se montrer trop difficiles. Et quand un inculpé manifeste, au moyen d'une métaphore pittoresquement argotique, l'intention d'adapter « un bouchon » à l'orifice buccal de ceux qui font du bruit, on voudrait bien s'indigner, mais comment s'indigner quand on a ri ?

Salut donc, ô Luxembourg, refuge suprême de la gaieté française, le seul endroit où l'on s'esclaffe, se tord et se condole encore.

Devant la cocasserie irrésistible et la drôlerie *burlesque* de certaines dépositions, les majestueux sénateurs de l'ancienne Rome, dont les barbes blanches et ruisselantes rendirent muets de respect nos aïeux les Gaulois, n'eussent pu comprimer les contractions et les chatouillements générateurs du rire. Et ce sera pis encore, quand, de Montmartre, descendra le poète Godlewski (Joseph), qui partage avec Willy la royauté de la calembredaine et qui doit déposer en vers. Ce que Déroulède aura l'air pontife à côté de ces joyeux drilles !

Pour être gaies, les dépositions ne nous en ont pas moins initié à la cuisine et aux dessous des grandes manifestations nationalistes. Je crois qu'on sera fixé désormais sur leur spontanéité.

Ainsi, quand vous lisez dans la *Libre Parole* :

Le peuple de Paris s'est levé hier. Jamais manifestation plus grandiose n'a acclamé le grand sociologue Drumont. Les vivats s'échappaient de plus de cent mille poitrines et le bruit formidable, roulant en vagues sonores au-dessus de la foule énorme, allait terrifier jusqu'en sa retraite l'hôte tremblant de l'Elysée, traduisez simplement : « Hier, les antisémites ont dépensé 250 francs et mobilisé cinquante voyous à 5 francs par tête. »

La phrase suivante de l'*Intransigeant* : « La salle est comble, plus de six mille personnes s'écrasent dans l'enceinte. L'enthousiasme est débordant : on acclame Rochefort, c'est du délire » doit se lire ainsi : « *Les nationalistes se sont fendus de trois cents francs* et ont recruté cent types à trois francs la pièce. »

Ce n'est pas plus malin que cela. Apprenons à lire... les journaux !

BRUIT DE GUERRE
entre la France et l'Angleterre

Un Français, occupant à Londres une haute situation *mondaine,* lui permettant de bien se rendre compte de l'état des esprits en Angleterre, dans la classe dirigeante, adresse au *Figaro* la lettre suivante :

Je voudrais appeler votre attention sur le mal énorme et sur le danger de la campagne que font en France, par le dessin et par la plume, certains journaux.

En touchant à la Reine, on a soulevé ici une indignation et une colère dont vous ne pouvez vous rendre compte à Paris, parce qu'on n'y lit pas assez les journaux anglais et parce qu'on ignore ainsi, forcément, les petits incidents que certains correspondants anglais établis à Paris, en tout petit nombre d'ailleurs, se plaisent à grossir.

Quoi qu'il en soit, et si loin que ce soit de la pensée de l'immense majorité des Français, on a caricaturé indignement, on a outrageusement parlé de la *souveraine devant* laquelle toute l'Angleterre s'incline avec respect et admiration.

J'ai vu des lettres de la Cour dans lesquelles un personnage permanent de l'entourage de la Reine dit combien elle est affectée des dessins et des articles faits contre elle.

Je sais même que le prince de Galles et son frère le duc de Connaught, sont irrités au plus haut point et que, si cela continue, nous aurons réellement le boycottage de l'Exposition, dont on nous avait menacés déjà ; mais, cette fois, ce sera sérieux.

Il suffirait d'un mot du prince pour que toute personne de la société vint à l'Exposition fût mal notée à Marlborough House, et pour que ce mot, répété dans les journaux, devint, par snobisme, un mot d'ordre général.

N'y a-t-il pas moyen, par l'intermédiaire des syndicats des directeurs de journaux, d'arriver à une entente pour arrêter toute attaque contre la Reine et pour atténuer celles dirigées contre l'armée anglaise et ses chefs ? Je vous assure que jamais vous n'aurez fait œuvre plus utile qu'en soumettant au public ces quelques observations, vous qui partagez ma manière de penser.

Qu'on éreinte la politique anglaise et ses hommes politiques, ça ne fait rien ; mais « ne touchez pas à la Reine ».

Quant au danger, il est grand, et je le redoute pour mon pays. Nous allons, si l'on ne change pas cette tactique peu compréhensible, **nous allons à une guerre anglo-française.**

Comme ce n'est pas avec son armée, mais avec sa marine que l'Angleterre nous ferait la guerre, la campagne du Transvaal ne l'affaiblit point ; elle n'a pas un cuirassé de moins, et nous, *pas un de plus.*

Méditez et faites méditer à nos compatriotes cette solution possible, que *personne* ne souhaite dans aucun des deux pays, et employez toutes vos forces pour calmer une *irritation* que certains personnages ont intérêt à grossir encore et croyez-moi votre

De son côté, dans son *dernier numéro,* un grand journal anglais, le *Daily Chronicle* publie les lignes ci-dessous :

Nous espérons que la partie saine de la presse française prendra sérieusement en main la tâche de contrebalancer par son attitude les insultes monstrueuses lancées contre la Reine.

Nous entendons conseiller qu'à ces insultes, qui sont, nous devons le dire, plus odieuses que tout ce que nous avons vu dans aucun journal du monde entier, *on réponde par le rappel temporaire de l'ambassadeur anglais en France,* comme on le fit autrefois pour lord Dufferin, qui quitta quelque temps Paris.

Nous souhaitons qu'une mesure de ce genre ne soit nécessaire. Mais il y a des lois à Paris comme ici, et nous devons dire que si jamais la liberté de la presse devait être *restreinte, elle devrait l'être quand elle traite* de la façon que l'on sait la plus vénérée des femmes vivantes et la plus vieille souveraine du monde entier.

Donc, la conclusion qui se dégage de ces écrits alarmistes est celle-ci : « Ne touchons pas à la *reine.* »

Échos & Nouvelles

On trouve souvent, parmi les nouveaux conscrits qui arrivent au régiment, des acteurs, des chanteurs qui, le soir venu et la journée finie, font les délices des « anciens », évitant, par le charme de leurs talents mêmes, les premières et inévitables brimades.

Nous ne parlerons pas de la foule des cultivateurs, ouvriers d'usine, médecins, avocats et autres membres des professions libérales ou manuelles, qui composent notre armée nationale.

Il est certainement plus rare de voir arriver un dompteur au régiment. C'est pourtant ce qui vient de se produire, au 87e de ligne, en garnison à Saint-Quentin, où a été incorporé Albert Bidel.

Le jeune belluaire, délaissant les bottes et la cravache pour endosser la prosaïque capote du fantassin, chausser les godillots et s'exercer au maniement du flingot, a excité une véritable curiosité, le jour de son arrivée à la caserne.

—o—

NOUVELLES A LA MAI

Mon cher, *je suis au comble du bonheur : j'épouse,* dans deux mois, la fille d'un manufacturier plusieurs fois millionnaire.

— Tudieu !... Où as-tu déniché cet oiseau rare ?

— Dans le département de la Somme.

— Tu pourrais dire : — de la forte Somme.

—o—

Désespéré par une série d'aventures des plus corsées, le jeune Boiseanu annonce à un ami qu'il vient de prendre une grande résolution :

— Dans huit jours, s'écrie-t-il d'un ton dramatique j'aurai quitté la terre

— Tu te suicides?

— Non, je m'embarque.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

Le PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
CHEZ LES ÉTUDIANTS

Paris, 26 novembre. — L'Association générale des étudiants a inauguré, cet après-midi son nouveau siège social, 43, rue des Écoles, tout près de la Sorbonne et du Collège de France.

L'immeuble qu'occupe aujourd'hui dans son entier, l'Association générale des étudiants, avait reçu dès ce matin, une décoration de fête.

Des faisceaux de drapeaux tricolores pavoisaient toutes les fenêtres, tous les balcons depuis l'entresol jusqu'au dernier étage. Devant la porte, une large marquise avait été dressée, et des tapis déroulés jusqu'au bord du trottoir.

L'association devait recevoir le président de la République, venu pour inaugurer ses nouveaux locaux.

Les personnages officiels

La cérémonie avait été fixée pour 1 heure. Dès midi, la rue des Écoles se remplit d'une foule curieuse, et, tandis que des gardes républicains à pied commencent à faire circuler, les invités arrivent.

Ils sont reçus par les membres du comité, qui ont à leur tête le président, M. Marcombes.

Ils sont conduits dans la salle des conférences, à l'entresol.

Voici les ministres : MM. Waldeck-Rousseau, Georges Leygues, Millerand, Baudin le président du Conseil municipal, M. Lucipia, M. Casimir Perier, puis les présidents des deux Chambres, M. Fallières, M. Deschanel ; M. Liard, directeur de l'enseignement supérieur ; M. Gréard, vice-recteur de l'académie ; M. Larroumet, membre de l'Institut, le préfet de la Seine ; M. de Selves ; M. Cochery, vice-président de la Chambre.

On remarque également MM. Fernand Brun et Peignot, députés ; Lampué, André Lefebvre, conseillers municipaux ; Sabatier, Brouardel, doyens des facultés de théologie protestante et de médecine ; Clunet, l'avocat de l'association.

Citons encore MM. Léon Bourgeois, Roujon directeur des beaux arts ; Aymonnier, directeur de l'École coloniale ; Planchon, directeur de l'école supérieure de pharmacie ; Risler, directeur de l'Institut agronomique ; Darboux, doyen de la Faculté des sciences, de très nombreux professeurs et les anciens présidents de l'Association, MM. Chaumeton, Wirrath, Devise, Laurent Tissier.

Les étudiants socialistes

A une heure moins dix arrivent une cinquantaine de jeunes gens. Ils crient : « Vive la République ! » et « Vive Zola ! »

Ils ont la boutonnière décorée de l'églantine rouge, qui a fait apparition, cet été, dans les manifestations publiques.

Ce sont les étudiants socialistes, qui avaient été convoqués ce matin, à onze heures et demie, au local du Cercle de la libre-pensée, rue Monsieur-le-Prince. Ils se groupent à l'entrée même de la marquise et crient avec chaleur : « Vive la République ! Vive Zola ! »

Sur l'invitation de M. Lépine, ils se rangent de l'autre côté de la chaussée, exactement en face de l'entrée de l'entrée de l'association.

Arrivée de M. Loubet

Presque aussitôt, des tambours et des clairons battent et sonnent aux champs, sous les fenêtres de l'association, et des cris très nourris éclatent : « Vive Loubet ! Vive la République ! »

Précédé seulement de six gardes républicains à cheval, le landau présidentiel s'arrête devant la marquise d'honneur.

Le président a fait asseoir à sa gauche le général Bailloud, secrétaire général de la présidence, et, en face, M. Combarieu, directeur du cabinet civil, et le colonel Nicolas, officier de sa maison militaire.

Dans un second landau ont pris place MM. Poulet, chef du secrétariat, et Paul Loubet, fils du président, membre actif de l'association.

Tandis que les vivats continuent de retentir dans la rue des Écoles, MM. Lavisse et Marcombes souhaitent la bienvenue au président de la République et le guident vers le salon de réception.

M. Loubet y est accueilli par un cri général de : « Vive la République ! » poussé par toutes les personnalités déjà réunies dans le salon.

Le chef de l'État se tient debout devant le fauteuil qui lui a été réservé. Il a à ses côtés les ministres.

Discours de M. Lavisse

M. Lavisse, au nom des étudiants, souhaite la bienvenue au président de la République et le remercie de sa visite.

Il retrace l'historique de l'Association, vieille déjà de seize ans et actuellement en pleine prospérité parce qu'elle fut toujours bien conduite. Il exprime, en passant, le regret que tous les sociétaires ne s'intéressent pas comme il conviendrait à l'Association et que le beau mouvement d'association de la jeunesse française qui s'était manifesté il y a une quinzaine d'années n'ait pas réalisé toutes les espérances qu'on avait conçues à son sujet.

Ensuite, M. Lavisse définit les Associations d'étudiants et leur rôle :

— *Une Association d'étudiants, dit-il, c'est* un lieu où les compagnons du beau métier d'intelligence sont réunis. Le métier se subdivise, il est vrai ; mais un moteur commun met le travail en mouvement dans tous les ateliers : la science. La science est la commune patronne de la confrérie des étudiants. Tous lui doivent un culte. Ici, l'étroitesse des spécialités doit disparaître. Une mutuelle éducation y peut naître de la cohabitation *même*..

Il ne leur serait pas difficile d'ailleurs, d'obtenir la collaboration de ces vieux étudiants, les professeurs de leur Université. Si ces jeunes gens organisaient chez eux une commune vie intellectuelle, de temps en temps viendrait quelqu'un de nous parler du travail, de sa vie dans l'intimité d'une conférence, d'une conversation familière, de maître à compagnon, d'homme à homme.

Mais les Associations d'étudiants ne doivent pas borner leurs efforts à ce rôle d'éducation intellectuelle.

Elle doit être un moyen d'éducation morale et nationale. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une éducation didactique en propos et en discours — les propos et les discours, c'est ce qui nous manque le moins ; — se préparer à la vie comme il faut vivre à pré-